

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

85/646 du 6/05/85

DECRET N° /MTERFFPS/CGPT/CGICE-

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE  
L'EMPLOI, DE LA RÉFONTE DE LA  
FONCTION PUBLIQUE ET DE LA  
PRÉVOYANCE SOCIALE

Portant intégration et nomination de Mon-  
sieur KIMFOURU Dominique dans les cadres  
de la catégorie .. hiérarchie I du Personnel  
Technique des Services de la Statistique

\*\*\*\*\*

DIRECTION GÉNÉRALE  
DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSONNEL  
CIVIL DE L'ÉTAT

LE PREMIER MINISTRE,

45

(/ I S .. S : ..

- (/u la Constitution du 08.07.1979 ;
- (/u l'Ordonnance n° 019/84 du 23.08.1984 portant modification de certaines dispositions de la Constitution du 08.07.1979 ;
- (/u la loi n° 15/62 du 05.02.1962 portant statut général des fonctionnaires ;
- (/u l'arrêté n° 2087/FP du 03.02.1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 63/410 du 12.12.1963 portant statut commun des cadres du Personnel Technique des Services de la Statistique ;
- (/u le décret n° 62/130/FP du 09.05.1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 62/195/FP du 05.07.1962 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres ;
- (/u le décret n° 62/197/FP du 05.07.1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n°15/62 du 03.02.1962 portant statut général des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 62/198/FP du 05.07.1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
- (/u le décret n° 63/81/FP-BE du 26.09.1963 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent <sup>subir</sup> les fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles 7 & 8 ;
- (/u le décret n° 67/50 du 24.02.1967 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;
- (/u le décret n° 74/229 du 10.06.1974 portant attribution de certains avantages aux Economistes, ~~statisticien~~ et les Diplômes des Grandes Ecoles et Instituts de l'Enseignement Supérieur de Commerce ;
- (/u le décret n° 74/470 du 11.12.1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/496/FP du 05.07.1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 84/856 du 08.03.1984 portant nomination du Premier ministre ;
- (/u le décret n° 84/858 du 13.03.1984 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
- (/u le décret n° 84/860 du 20.03.1984 portant organisation des intérim des Membres du Gouvernement ;
- (/u la lettre n° 0946/CNSEE du 06.09.1984 du Directeur Général du Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques transmettant le dossier de candidature de l'intéressé ;
- (/u la Loi n° 87/84 du 7.12.1984 portant ratification de l'Ordonnance n° 1/84 du 23.8.1984 portant modification de certaines dispositions de la Constitution du 08.07.1979 ;

D.G.B.

D.C.F.

DECRETE

YH

ARTICLE 1ER.- En application des dispositions du décret n° 63/410 du 11.12.1963 susvisé, Monsieur KIMFOUNI Dominique, né le 03.10.1956 à Midimba, titulaire du Diplôme d'Etudes Démographiques (D.E.D.), obtenu à l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (I.F.O.R.D.) de Yaoundé (CAMEROUN), est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I du Personnel Technique des Services de la Statistique et nommé au grade d'Ingénieur Statisticien stagiaire, indice 710.

ARTICLE 2.- Conformément aux dispositions du décret n° 74/229 du 10.06.1974 suscité, l'intéressé est classé Ingénieur Statisticien de 2° échelon stagiaire, indice 940.

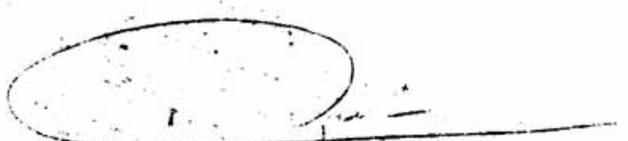
ARTICLE 3.- Monsieur KIMFOUNI Dominique est mis à la disposition du Ministère du Plan.

ARTICLE 4.- Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORFC et communiqué partout où besoin sera./-

Par le Premier Ministre,  
Le Ministre du Plan,

BRAZZAVILLE, le 6 MAI 1985

  
- Pierre MOUSSA -

  
- Ange Edouard FOUNGUI -

Le Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Refonte de la Fonction Publique et de la Prévoyance Sociale,

Le Ministre des Finances et du Budget

  
- Bernard COMBO MATSIONA -

  
- Itihi Ossétoumba LEKOUNDZOU -

AMPLIATIONS :

JORFC.....	1
DGFP/DGICE.....	2
DGICE/EST.....	2
DGB.....	2
DCF.....	2
MP.....	2
INTERESSE.....	2
DOSSIER.....	3
SGG/BC.....	2.-

